



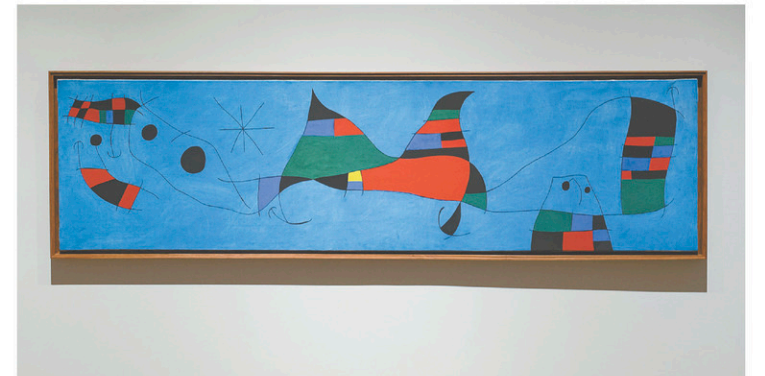
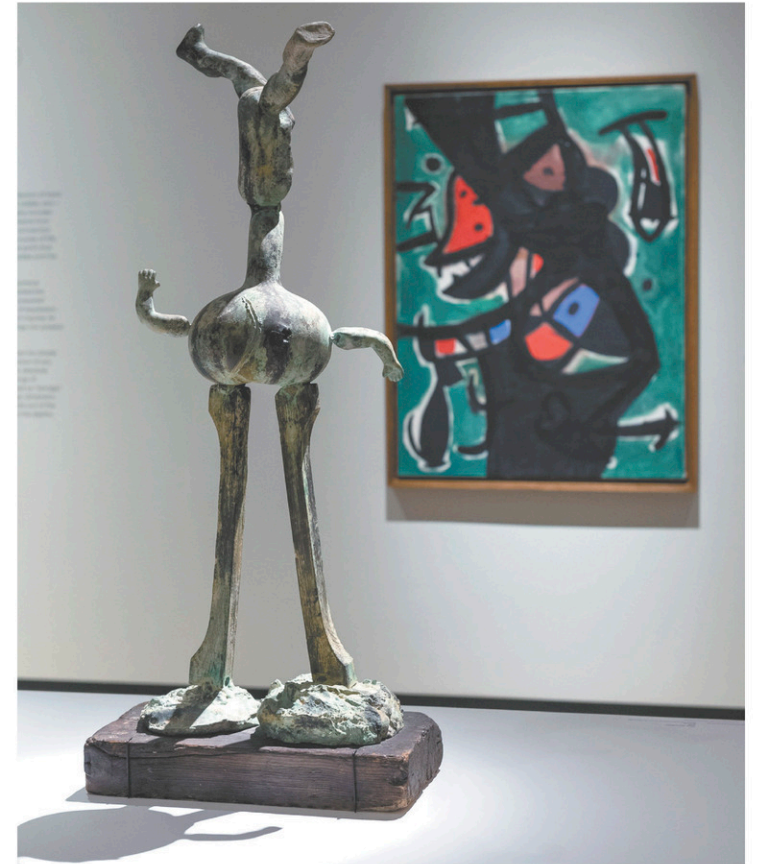
MONDE Boris Johnson rattrapé par ses déclarations sur le Brexit | **B 4**

CULTURE
KNLO raconte le quartier Sainte-Foy dans un album inspiré | **B 2**

ÉCONOMIE
La riposte chinoise à Trump en matière de commerce | **B 6**

CAHIER **2**

CULTURE



L'exposition *Miró à Majorque. Un esprit libre* montre combien le peintre et sculpteur Joan Miró a transgressé toutes les frontières, y compris les siennes, renouvelant sans cesse sa pratique.

PHOTOS IDRABRIE MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

III ARTS VISUELS

La force vitale du geste

Le MNBAQ consacre une grande exposition aux dernières années de la vie de Joan Miró

CAROLINE MONTPETIT
À QUÉBEC
LE DEVOIR



En 1960, le peintre espagnol Joan Miró a retourné une de ses anciennes toiles, exécutée en 1908, pour en peindre une autre au verso, dont l'œil rouge fixe le spectateur.

Les deux côtés de cette œuvre, qui figure dans l'exposition *Miró à Majorque. Un esprit libre*, présentée au Musée national des beaux-arts du Québec, illustrent bien comment l'homme a renouvelé entièrement son art dans la dernière période de sa vie. Toute l'exposition du MNBAQ se concentre d'ailleurs sur cette époque où l'artiste travaillait dans son atelier de Majorque, entre 1959 et 1983.

Libéré des contraintes financières, enfin propriétaire d'un grand studio accueillant la lumière vive de Majorque, fait sur mesure par son ami l'architecte Josep Lluís Serp, Miró peut enfin peindre en toute liberté.

Et c'est cette liberté totale que l'on savoure dans chacune des quelque 200 œuvres exposées au MNBAQ. On y rencontre de grands formats aux couleurs souvent minimales, des tableaux inspirés des peintures rupestres antiques, de l'*action painting* américain, mais aussi de la calligraphie japonaise, des sculptures faites d'assemblage d'objets divers amassés au fil de ses promenades, passion pour la nature et pour le hasard, et même un livre, *Le lézard aux plumes d'or*, le seul ouvrage de poésie signé de Miró, dont il a également conçu les dessins.

« Pour moi, la question est toujours de "retrouver", disait en 1948 Miró à

James Johnson Sweeney. On ne découvre rien dans la vie. »

Rencontré mercredi, Joan Punyet Miró, petit-fils de l'artiste et historien de l'art qui vient de publier un livre sur Miró et la musique, est particulièrement attaché à un grand format, exécuté en 1973, dont le fond noir est traversé par un geste de couteau ensanglanté et par une tête de diable, au-dessus d'une paire de testicules de taureau. Au centre, un cercle bleu ouvre une porte sur l'espoir.

À cette époque, raconte-t-il, Miró et Picasso, des amis de toujours, se sentaient cantonnés par l'opinion publique respectivement dans le surréalisme et dans le cubisme.

« Vous avez 80 ans, les gens vous rejettent parce que vous êtes vieux, raconte Joan Punyet Miró. Picasso disait : "Tu sais, mon vieux, j'ai été étiqueté comme un cubiste et toi comme un surréaliste." Et Miró a répondu : "Non, je suis toujours vivant, je suis vital, je suis révolutionnaire et je vais casser la peinture. Je vais casser la peinture académique pour faire la peinture de l'esprit." »

Fasciné par le bleu, Miró disait que c'était la couleur de ses rêves.

« La photographie était inventée, mais personne, aucun photographe, pas même Brassai ou Man Ray, ne pouvait faire une photo d'un rêve. Or Miró était capable de juxtaposer un rêve sur une toile », poursuit Joan Punyet Miró.

La poésie comme entraînement

Joan Punyet se souvient de la pile de livres de poésie qui trônait dans les escaliers menant au studio de son grand-père quand il était enfant. « Il y avait

Le Miró des dernières années, dit Jean-Luc Murray, n'est pas « dans la séduction des couleurs et dans la beauté des formes. Il est plus franc, plus frontal, plus radical ».

Rimbaud, il y avait Lautréamont, il y avait Mallarmé », se souvient-il. Son grand-père disait que cette poésie préparait son esprit, comme l'entraîneur prépare le boxeur au combat.

Même âgé, Miró s'appliquait chaque jour à entraîner ses muscles au coup de pinceau. « Il se levait très tôt, travaillait à l'atelier, de neuf heures du matin à quatorze heures. Ma grand-mère préparait un petit plat de riz, une paella, un verre de rouge. Il faisait la sieste trente minutes. Après la sieste, il commençait à lire de la poésie et à écouter de la musique. Et après, de 19 h à 20 h, il s'asseyait à côté de moi. Il avait une pile de papiers, de cartons, de choses recyclées, sur lesquels il travaillait le geste. Il disait : "Je ne peux jamais lâcher la force physique parce que mon trait doit toujours être violent et doit marquer le papier." Je me rappelle qu'il avait cassé le plomb d'un crayon par la pression qu'il mettait sur le papier. »

En fait, Miró a réalisé le tiers de son œuvre au cours de la dernière partie de sa vie. « C'est l'une des périodes les plus créatives de sa carrière », relevait mercredi Jean-Luc Murray, directeur du MNBAQ. Miró, poursuit-il, a transgressé toutes les frontières, y compris les siennes. « Ça n'était pas facile pour un artiste de

sa stature et de sa renommée de se remettre en question, de se revisiter, de se réinventer. »

Le Miró des dernières années, dit-il, n'est pas « dans la séduction des couleurs et dans la beauté des formes. Il est plus franc, plus frontal, plus radical ».

En entrevue, Joan Punyet Miró précise que son grand-père ne jouissait pas d'une telle liberté avant son séjour à Majorque.

« À Paris, raconte-t-il, il mâchait de la gomme pour ne pas sentir la faim dans son ventre. Un jour, tenté par les effluves d'un pot-au-feu cuisiné par sa concierge, il lui en a demandé un bol en échange d'un dessin. La concierge lui a donné le bol et a déchiré le dessin. Vous vous rendez compte ? Un dessin de l'époque surréaliste ! »

Une fois à Majorque, Miró est riche et célèbre, mais il cherche la solitude de son studio, et surtout la liberté absolue de peindre et de sculpter.

Au fil des années, sa peinture se simplifie, s'épure. La dernière salle du musée est ornée de vastes tableaux en noir et blanc qui semblent inspirés de paysages d'une autre planète. À cette époque, le noir et le blanc contentent désormais l'artiste.

« Je veux que tout reste derrière moi comme ce sera au moment où je disparaîtrai, disait-il. Ce qui m'intéresse, ce n'est pas que le tableau reste là, mais son rayonnement, son message, ce qu'il va faire pour transformer un peu l'esprit des gens. »

Les œuvres de l'exposition *Miró à Majorque. Un esprit libre* ont été prêtées par la Fundació Pilar i Joan Miró à Majorque. Elles y retourneront après l'exposition.

Miró à Majorque. Un esprit libre
Musée national des beaux-arts du Québec
Du 30 mai au 8 septembre 2019

EN BREF



Des militants ont manifesté à Buenos Aires.
JUAN MABROMATA AGENCE FRANCE-PRESSE

Grève générale en Argentine

BUENOS AIRES — L'opposition au président de centre droit Mauricio Macri a lancé mercredi une grève de 24 heures, paralysant l'activité économique de l'Argentine, pour protester contre l'incapacité du gouvernement à réduire l'inflation, qui a atteint 55 % sur un an. Métros, autobus et trains de banlieue à l'arrêt ; vols annulés dans les aéroports du pays ; banques, écoles, bureaux et la plupart des commerces fermés. Le pouvoir d'achat des 44 millions d'Argentins est en chute libre du fait de la hausse des prix, la pauvreté augmente, l'économie est en récession, et le gouvernement mène une politique de rigueur budgétaire, sous la pression du FMI. Les syndicats demandent des hausses salariales alignées sur l'inflation.

Agence France-Presse

Bruxelles prête à accueillir l'Albanie et la Macédoine du Nord

BRUXELLES — La Commission européenne a plaidé mercredi pour une ouverture sans plus attendre des négociations d'adhésion à l'UE de l'Albanie et de la Macédoine du Nord, jugeant que ces pays avaient fait les efforts demandés par les 28, qui auront le dernier mot. Plusieurs pays freinent cette perspective. Il y a un an, à l'issue de discussions difficiles, les pays membres de l'UE avaient donné leur feu vert à une ouverture des négociations, mais seulement en juin 2019, et en l'assortissant de nombreuses conditions. Il avait notamment été demandé à Tirana de redoubler d'efforts dans la lutte contre le crime organisé et la corruption et à Skopje de finaliser l'accord sur le nom de la Macédoine du Nord, au cœur d'un long litige avec la Grèce.

Agence France-Presse

Attentat de Lyon : le suspect a reconnu avoir conçu le colis piégé

PARIS — Le principal suspect de l'attentat de Lyon, dans le sud-est de la France, a reconnu avoir conçu le colis piégé dont l'explosion vendredi a fait 13 blessés légers, a-t-on appris mercredi de source proche du dossier. Interpellé lundi matin à Lyon, Mohamed Hichem M., un Algérien de 24 ans, est passé aux aveux au cours de sa garde à vue, selon cette source. L'enquête a pu déterminer que le profil génétique identifié sur les éléments de l'engin explosif correspond à celui du principal suspect et la saisie du matériel informatique a mis en évidence « des recherches sur Internet relatives au djihad et à la fabrication d'engins explosifs », a indiqué une autre source proche du dossier.

Agence France-Presse



« Si nous avions eu la conviction que le président n'avait vraiment pas commis de délit, nous l'aurions dit », a déclaré Robert Mueller.

DREW ANGERER
AGENCE
FRANCE-PRESSE

III ISRAËL

De nouvelles élections déclenchées

LAURENT LOZANO
À JÉRUSALEM
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Parlement israélien a voté pour sa propre dissolution mercredi soir, moins de deux mois après avoir été élu, et les électeurs seront à nouveau appelés aux urnes le 17 septembre, scénario inédit dans l'histoire du pays.

À l'issue d'un psychodrame qui s'est prolongé jusqu'après minuit dans une tension grandissante, le Parlement (Knesset) a voté de nouvelles élections en deuxième et troisième lectures par 74 voix pour et 45 contre, à l'instigation du Likoud du premier ministre Benjamin Nétanyahou.

C'est pourtant un échec pour M. Nétanyahou, au pouvoir sans discontinuer depuis 1999 et plus de 13 ans au total en comptant un premier mandat.

L'avenir de cette figure dominante au point d'en paraître imbattable, mais aujourd'hui menacée d'inculpation pour corruption, devrait à nouveau se trouver au cœur de la prochaine campagne.

Ce développement sans précédent résulte de l'incapacité de M. Nétanyahou à former une coalition de gouvernement avec les partis de droite arrivés en tête des législatives du 9 avril. M. Nétanyahou, 69 ans, a préféré provoquer de nouvelles élections plutôt que de voir le président Reuven Rivlin donner à un autre que lui sa chance de rassembler une majorité gouvernementale avec la Knesset existante.

Pour ses adversaires, M. Nétanyahou aurait pu se désister, mais il n'est préoccupé que de sa survie politique. Il s'accroche à son poste pour faire voter des lois le protégeant des poursuites, accusent-ils.

L'annonce de nouvelles élections a des répercussions bien au-delà d'Israël. Elle soulève la question de la présentation par le gouvernement Trump de son plan pour résoudre le conflit israélo-palestinien, attendu depuis des mois.

Donald Trump, qui a multiplié les faveurs envers Israël et M. Nétanyahou depuis son accession à la présidence, s'était invité lundi dans la crise israélienne en apportant son soutien au premier ministre sortant. Et le gendre de M. Trump, Jared Kushner, est arrivé à Jérusalem mercredi soir, en pleins remous intérieurs, pour discuter de l'initiative diplomatique dont il est le cerveau.

M. Nétanyahou avait jusqu'à minuit pour fédérer en une coalition de gouvernement la majorité théorique de 65 sièges née des élections d'avril.

III ÉTATS-UNIS

Le procureur Mueller relance la balle dans le camp du Congrès

LEÏLA JOLIN-DAHEL
LE DEVOIR

Le procureur spécial Robert Mueller a fait une première déclaration publique en deux ans mercredi. Il a affirmé qu'inculper le président des États-Unis, Donald Trump, « n'était pas une option », même si des soupçons d'entrave à la justice subsistent toujours à son endroit. Il a du même coup répété que seul le Congrès était en mesure de déposer des accusations contre un président en fonction.

« Si nous avions eu la conviction que le président n'avait vraiment pas commis de délit, nous l'aurions dit », a déclaré le juriste de 74 ans. « Un président ne peut être poursuivi pour une infraction fédérale tant qu'il est en fonction. C'est anti-constitutionnel », a-t-il ajouté, en rappelant toutefois que « la Constitution prévoit une procédure en dehors du système judiciaire pour mettre en accusation un président en exercice ».

« C'est très contestable », estime le président de l'Observatoire sur les États-Unis et fondateur de la Chaire Raoul-Dandurand, Charles-Philippe David. « Ce n'est pas du tout écrit dans la Constitution des États-Unis qu'on n'a pas le droit d'inculper un président en exercice », indique-t-il au *Devoir*, en expliquant qu'il s'agit plutôt d'un « avis juridique » datant de 1973, transmis lors du Watergate. « Mueller dit qu'il a respecté cette politique. Il n'a pas dit "cette loi". En anglais, il a dit "policy", donc ça, c'est contestable. »

Robert Mueller avait été chargé en mai 2017 d'enquêter sur l'ingérence russe dans la dernière campagne présidentielle américaine. L'ancien directeur de la police fédérale a repris dans une allocution d'une dizaine de minutes les conclusions de son rapport de plus de 450 pages. Il a répété que Moscou avait mis en œuvre des « efforts multiples et systématiques », dans le but d'influencer la dernière élection

présidentielle, en ajoutant ne pas avoir de « preuves suffisantes » d'une entente entre la Russie et l'équipe de Donald Trump. Il a toutefois souligné qu'il ne pouvait pas non plus exonérer le président de soupçons d'entrave à la justice. Il a également annoncé sa démission des services du département de la Justice.

Sur Twitter, le président des États-Unis a réagi à la déclaration de Robert Mueller par un gazouillis annonçant que « l'affaire est close », clamant de nouveau être « innocent ». La porte-parole de la Maison-Blanche Sarah Sanders a déclaré qu'« après deux ans, le procureur spécial reprend le cours de sa vie et tout le monde devrait faire de même ».

Plusieurs démocrates, comme Kamala Harris, Elizabeth Warren et Beto O'Rourke, réclament toutefois au Congrès d'entreprendre une procédure de destitution à l'endroit du président. Le sénateur du Vermont et candidat à la présidentielle de 2020, Bernie Sanders, a déclaré sur Twitter que les États-Unis avaient un « président qui croit être au-dessus de la loi », appelant le Congrès à « poursuivre son enquête ». Il a également annoncé qu'il soutiendrait la décision d'entamer une procédure de destitution « si le Comité judiciaire de la Chambre des représentants le juge nécessaire ».

Les chefs de l'opposition n'ont pas spécifié s'ils allaient tout de même convoquer Robert Mueller pour une audition, comme ils l'avaient déjà considéré. L'ancien chef du FBI a déclaré que son témoignage au Congrès ne serait pas « approprié ». Il a ajouté qu'il ne fournira pas « plus d'informations que ce qui est public », expliquant que son rapport dévoilé en avril dernier « parle de lui-même ».

Le Sénat en contrôle

La Chambre des représentants, sous contrôle des démocrates, pourrait lancer la procédure de destitution. « Ce

Ce n'est pas du tout écrit dans la Constitution des États-Unis qu'on n'a pas le droit d'inculper un président en exercice

CHARLES-PHILIPPE
DAVID



n'est pas le nombre d'accusations qui manquent, mais la volonté politique. Or la Chambre peut tant qu'elle le veut mettre le président en accusation, [mais] ça se joue au Sénat », croit Charles-Philippe David, à propos du Sénat à majorité républicaine, qui risque de faire échouer la procédure.

Selon lui, un processus de destitution pourrait difficilement être lancé seulement à propos du rapport Mueller. L'utilisation par Donald Trump de ses prérogatives présidentielles pour empêcher le témoignage au Congrès de certains de ses anciens conseillers pourrait toutefois convaincre la Chambre d'entamer une telle procédure. « C'est problématique parce que cela défie une règle de comparution obligatoire des officiels du gouvernement américain quand le Congrès l'exige », a expliqué M. David.

M. David croit également que l'échéancier électoral pourrait retenir les démocrates de lancer le processus de destitution. La chef de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, a d'ailleurs déclaré que les démocrates veulent « être sûrs d'avoir un dossier en béton » avant d'entamer une telle procédure.

Avec l'Agence France-Presse

Harcelé au travail?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

III ROYAUME-UNI

Boris Johnson rattrapé par ses déclarations

L'accusation de mensonges contre l'ex-ténor du Brexit pourrait marquer un jalon en cette période populiste

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

La citation à comparaître envoyée à Boris Johnson, ex-ténor du Brexit et candidat à la succession de Theresa May au Royaume-Uni, pourrait bien marquer un jalon dans la période populiste en cours. Comment? En érodant l'impunité des politiciens qui construisent des réalités « alternatives » afin de tromper les électeurs et de faire pencher le poids des urnes en leur faveur.

C'est ce que pense l'ex-ministre libéral Don Boudria, aujourd'hui conseiller en procédures parlementaires et professeur invité à l'Université Concordia. « Dans le cas de Boris Johnson, c'est peut-être le début de la fin, dit-il à l'autre bout du fil. C'est le début d'une forme d'imputabilité pour les populistes qui disent n'importe quoi. » Et le changement de ton pourrait trouver des échos ailleurs dans le monde, « si, bien sûr, les lois le permettent », ajoute-t-il.

Mercredi matin, l'ex-maire de Londres et artisan du Brexit Boris Johnson a été entendu par un tribunal londonien pour avoir possiblement menti durant la campagne référendaire du Brexit en 2016. Au cœur de la rencontre : ses déclarations publiques et le slogan de son bus de campagne qui affirmaient que le Royaume-Uni devait verser 350 millions de livres (environ 600 millions de dollars) chaque semaine à l'Union européenne. De l'argent, ajoutait-il, que le Brexit allait permettre d'attribuer au financement des programmes de santé.

Dans les faits, Londres a envoyé 151 millions de dollars par semaine à Bruxelles au cours des dernières années, soit quatre fois moins que la somme décrite par le leader conservateur pro-Brexit. L'Allemagne contribue à hauteur de 308 millions, la France, de 132 millions. C'est un jeune activiste de 29 ans, Marcus Ball, qui a lancé la procédure au terme d'une campagne de sociofinancement qui a permis de récolter 350 000 \$. Sa plainte a été déposée en février der-



C'est le début d'une forme d'imputabilité pour les populistes qui disent n'importe quoi

DON BOUDRIA



électorale ou référendaire. « Les politiciens exagèrent, disent des choses qui peuvent être vraies ou fausses, mais c'est à l'électorat, et pas à la justice, de décider si on peut leur faire confiance ou pas », a-t-il dit.

« En politique, la vérité, c'est l'opinion de quelqu'un, et c'est très compliqué à encadrer », dit M. Boudria, qui se réjouit toutefois de voir M. Johnson ainsi montré du doigt pour ses dérapages passés. « C'est un élément de victoire qui, je l'espère, va inciter les gens, là-bas comme ici, à remettre en question davantage les déclarations des politiciens. Le propos populiste n'est pas synonyme de vérité. C'est généralement l'inverse ». Et il ajoute : « Je vis en Ontario, dans la province de Doug Ford, et je n'ai pas besoin d'en dire davantage. »

Les avocats de Boris Johnson ont qualifié de « coup monté politique » cette citation à comparaître et ses accusations d'« inconduite » qui menacent leur client, qui mène actuellement dans les sondages pour devenir le prochain chef du Parti conservateur et, de facto, le prochain chef du gouvernement britannique. Une avance relative toutefois : oui, plus du quart des Britanniques estiment qu'il ferait un bon premier ministre, soit plus que son proche rival, Sajid Javid. Mais 54 % des personnes sondées doutent de ses compétences pour occuper le poste, selon le dernier coup de sonde de YouGov.

nier. L'homme estime que, « lorsqu'un politicien ment, c'est la démocratie qui meurt ». M. Johnson, qui reste « innocent jusqu'à preuve du contraire », rappelle M. Ball, doit revenir devant le tribunal dans deux ou trois semaines pour une audience préliminaire. Sur décision d'un juge, des poursuites pourraient alors être entamées pour « inconduite dans un rôle officiel », un délit inscrit dans la loi britannique.

« Il n'y a jamais eu de précédent au Canada et je doute que ce genre de cas survienne ici », commente Robert Marleau, greffier à la Chambre des communes entre 1987 et 2001. Il est aujourd'hui commissaire à l'intégrité de la Ville d'Ottawa. « La vérité et le mensonge sont forcément sujets à interprétation, sans quoi Jacques Parizeau, Lucien Bouchard, Jean Chrétien et Jean Charest auraient été envoyés en prison après la campagne référendaire de 1995. »

Dans les pages du quotidien *Daily Mail*, l'ex-ministre conservateur sous Margaret Thatcher David Mellor a vi-



En haut : L'ex-ministre britannique des Affaires étrangères Boris Johnson quitte le 10 Downing Street. À gauche : de faux billets à l'effigie de Johnson circulaient chez les partisans du Brexit en 2016, suggérant que Londres devait verser quelque 350 millions de livres par semaine à l'UE.

NIKLAS HALLEN
AGENCE FRANCE-PRESSE / TOLGA
AKMEN AGENCE
FRANCE-PRESSE

vement dénoncé l'attaque judiciaire contre le populiste Johnson en rappelant que les tribunaux n'avaient pas à décider ce que les politiciens devaient dire ou pas pendant une campagne

AVIS DE DÉCÈS



Ottawa, le 21 mai 2019

**Monique Lussier Ferron
1930 - 2019**

Monique Ferron est décédée comme elle l'aurait souhaité, chez elle paisiblement dans son sommeil. Elle avait 88 ans et était la fille de Blanche Lachapelle et de Dolard Lussier, courtier d'assurances à Sorel. Outre ces derniers, les gens qui ont occupé une place importante dans sa vie et qui lui ont été chers sont : son mari, feu Dr Paul Ferron, ses enfants Mathilde, Martin, Elise et Eric (Mathilde Bourdua), et sa petite fille Adrienne Paul-Hus, ainsi que Dominique, Emilie, Charles et Julien.

Au nombre de ses sœurs et frères aujourd'hui décédés se retrouvent Bernard, Mariette, Amable, Roger, Odette et Rodrigue. De cette nombreuse famille, ne subsistent aujourd'hui que son frère Jean Lussier et ses belles-sœurs Solange Bibeau et Liliane Paul-Hus, de nombreux cousins, cousines, neveux et nièces. Elle laisse également dans le deuil ses amis de très longue date avec qui elle était demeurée très proche.

Un merci tout particulier à Amanda et Évelyne qui ont facilité et agrémenté sa vie durant les dernières années.

Femme libre, indépendante et grande voyageuse, elle appréciait les arts et, au premier chef, l'histoire de l'art, le cinéma, le théâtre, la poésie et l'opéra. Également très attachée à l'histoire, la cause souverainiste lui tenait grandement à cœur.

La famille accueillera parents et amis au salon funéraire

Alfred Dallaire | MEMORIA
Chaque vie est une histoire.

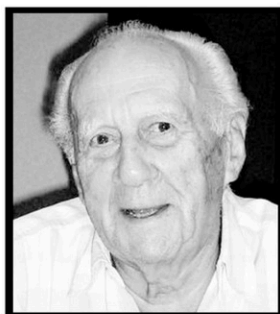
1111, rue Laurier Ouest, Outremont
514 277 7778 | memoria.ca

Un service de voiturier sera disponible.

le mardi 4 juin de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00, ainsi que le mercredi matin de 9h00 à 10h30. Les funérailles auront lieu le mercredi 5 juin à 11h00 à l'église Saint-Albert-Le-Grand (2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Outremont, H3T 1B6).

Elle aimait les fleurs, mais des dons à sa mémoire peuvent toutefois être faits à la Fondation des amis du Devoir, journal auquel elle a été assidue pendant plus de 60 ans.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.



**Jean Tremblay
1927 - 2019**

Au C H U de Québec, Hôpital du Saint-Sacrement, le 17 mai 2019, à l'âge de 92 ans, est décédé monsieur Jean Tremblay, époux de madame Odette Lockwell, fils de feu madame Léda Meunier et de feu monsieur Joseph Tremblay. Il demeurerait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la :

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8

le samedi 1^{er} juin 2019, de 13 h à 14 h 45. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 15 h. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au cimetière Notre-Dame-de-Belmont.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères et sa sœur : Paul M.Afr, Roger (Armande Robillard) et Cécile (feu Herbert Rieper); son beau-frère et sa belle-sœur : Luc M. Lockwell (Lorraine Boulanger); ses neveux et ses nièces de la famille Tremblay : Marc, Lyse (André Lucier), Pierre (Antonietta Cefarelli), de la famille Rieper : Julie R. Schneider, Vicki R. Herbert (Mark Herbert) et de la famille Lockwell : Marie-Pierre, Isabelle (Martin Poirier), Louis-Maxime, Olivier (Alexandra Bonilla) et leur mère Louise Paquin.

Remerciements au personnel de l'Unité des soins palliatifs de l'hôpital du Saint-Sacrement pour la qualité des soins reçus.

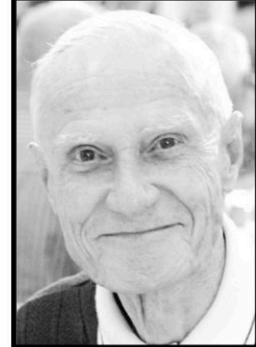
Une célébration aura lieu à Montréal ultérieurement.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Développement et Paix, tél. : 1-888-234-8533, site internet : <https://www.devp.org/fr> ou à Les missionnaires d'Afrique, tél. : 514-849-1167 ou le site internet : <https://mafr.net/>.

Pour renseignements :

Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414

Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfunerairedesrives.com



**Rocheleau, Jean-Marie S.J.
1917-2019**

À Richelieu, le 20 mai 2019 est décédé à l'âge de 101 ans, après 84 ans de vie religieuse, le P. Jean-Marie Rocheleau, S.J. Né à Saint-Paul d'Abbotsford (comté de Rouville) il entra chez les jésuites en 1935. Après son noviciat, il fit des études de lettres et de philosophie à Montréal ; puis il enseigna aux collèges Brébeuf et Saint-Ignace avant d'étudier la théologie. Il fut ordonné prêtre en 1948.

Durant plusieurs années le P. Rocheleau exerça son ministère à l'église du Gesù tout en étant responsable des émissions de « Radio Sacré-Cœur », qui étaient diffusées dans des postes de radio francophones au Canada français. Par la suite, il donna des retraites spirituelles à la manière ignatienne dans plusieurs maisons de religieuses, durant plus de 30 ans. Il résida à Montréal, la plus grande partie de sa vie : au Centre Vimont, surtout et, dans les dernières années, à la Villa Saint-Martin.

Outre ses confrères jésuites, il laisse dans le deuil ses neveux et nièces : Pierrette (Réal Desrosiers), Lisette, Martine, Manon (Guy), Yvette (Pierre Landry), France (Renaud Grondin), Jean-Pierre (Lucie Brodeur), Yves (Élyse Comeau), et plusieurs petits-neveux et petites-nièces ainsi que des amis.

Le corps sera exposé à la chapelle de la

**Résidence Notre-Dame de Richelieu
460, 1^{ère} Rue, Richelieu**

le samedi 1^{er} juin à partir de 13 h. Les funérailles y seront célébrées le même jour à 14 h.

Au lieu des fleurs, des dons aux Missions jésuites (25, rue Jarry Ouest, Montréal, H2P 1S6) seraient appréciés. Direction des funérailles :

MAISON
TRUDEL
SERVICES FUNÉRAIRES

400, PLACE DU CURÉ-LABELLE, SAINT-JÉRÔME
450 438-1234 - MAISONTRUDEL.COM

Pour une publication section
décès dans LE DEVOIR

Le Mémorial
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc, H2K 2X4
Tél.: 514 525-1149
Télex: 514 525-7999
deces@lememorial.com

III ALLEMAGNE

Pressé d'agir sur le climat, Berlin reporte ses décisions

CORALIE FEBVRE
À BERLIN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Sous pression après le score élevé des verts aux élections européennes, le gouvernement d'Angela Merkel a reporté mercredi au mois de septembre les décisions sur sa loi climatique, faute d'avoir surmonté les divergences entre conservateurs et sociaux-démocrates. Berlin fixera après l'été les mesures destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'énergie, le bâtiment, l'agriculture, l'industrie et les transports, pour une adoption en conseil des ministres « avant la fin de l'année », selon le porte-parole du gouvernement Stefan Seibert.

Dès « juillet », le gouvernement planchera sur les différents systèmes destinés à « donner un prix au CO₂ », a précisé M. Seibert, pour inciter ménages, entreprises et administrations à réduire leurs émissions.

Cette formule prudente évite de trancher sur une question âprement débattue depuis des mois : faut-il une « taxe carbone » touchant aussi bien le carburant que les dépenses de chauffage, au risque de faire éclore dans les rues allemandes un mouvement inspiré des gilets jaunes français ? La ministre de l'Environnement Svenja Schulze y est favorable, mais se heurte à une partie de son camp social-démocrate et à la majorité des conservateurs. La droite prône de son côté une extension du marché européen du carbone, limité pour l'heure à l'énergie et à l'industrie lourde, mais il faut l'accord des autres États membres de l'UE.

« La grande majorité des experts [...] jugent une taxe sur le CO₂ indispensable. Vous devrez avoir de très très bonnes raisons pour la refuser. Trop compliqué, trop cher ou "on n'ose pas", ça ne suffit pas », gazouillait mercredi Luisa Neubauer, la chef de file du mouvement Fridays for Future, après des mois de mobilisation de la jeunesse allemande pour réclamer une politique climatique plus vigoureuse.

Quelque 46 % des électeurs allemands ont fait de ce thème le premier déterminant de leur vote au scrutin européen de dimanche, un bond de 26 points par rapport aux élections européennes de 2014. Et les verts, avec plus de 20 % des voix, sont devenus la deuxième force politique en Allemagne. Le chantier le plus important concerne l'énergie : après la sortie du nucléaire d'ici à 2022, il faut s'atteler à l'abandon du charbon avant 2038, à un moment où les bassins miniers sont déjà désindustrialisés et tentés par l'extrême droite.

EN BREF

Bianca Andreescu, blessée, déclare forfait à Roland-Garros

PARIS — La Canadienne Bianca Andreescu s'est retirée des Internationaux de France, mercredi, en raison d'une blessure à l'épaule droite qui tarde à guérir. C'est ce que l'Ontarienne âgée de 18 ans a confirmé dans un communiqué publié sur son compte Twitter officiel. Andreescu devait affronter l'Américaine Sofia Kenin, 35^e joueuse mondiale, au deuxième tour jeudi. Andreescu s'était aussi retirée en début de journée du tournoi de double féminin. Ce malaise est apparu après son triomphe au prestigieux tournoi d'Indian Wells. Son retrait fait suite à celui de Milos Raonic, blessé au genou droit, et à celui de Félix Auger-Aliassime, victime d'une lésion à un muscle adducteur. Denis Shapovalov a quant à lui été éliminé au premier tour du tournoi lundi. La Presse canadienne

Caster Semenya conteste une décision du TAS

JOHANNESBOURG — Caster Semenya a contesté la décision du Tribunal arbitral du sport (TAS) de maintenir les règlements limitant le niveau de testostérone présent dans le corps de certaines athlètes. Les avocats de la double championne olympique du 800 m ont indiqué qu'elle avait enclenché une procédure devant le Tribunal fédéral, la Cour suprême de la Suisse. En vertu des nouveaux règlements de l'IAAF, maintenus par le TAS plus tôt ce mois-ci, Semenya ne peut participer aux épreuves internationales de 400 m à 1500 m, sauf si elle abaisse médicalement son niveau naturel de testostérone. Elle a déclaré après que le TAS eut rendu sa décision qu'elle n'accepterait aucun traitement. Associated Press



Caster Semenya
KAMRAN JEBREILI ASSOCIATED PRESS



Le président des Raptors, Masai Ujiri, s'est adressé mercredi aux médias à Toronto.

FRANK GUNN LA PRESSE CANADIENNE

III BASKETBALL

Les Raptors récoltent les fruits de leur audace

Le président Masai Ujiri reçoit aujourd'hui des éloges pour des décisions qui avaient semé la controverse l'été dernier

LORI EWING
À TORONTO
LA PRESSE CANADIENNE

La réaction des partisans des Raptors de Toronto l'été dernier avait été rapide et brutale. Un partisan avait superposé le visage de Masai Ujiri à la tête d'un serpent. Un autre avait déclaré que le président des Raptors venait de perdre la majorité des partisans de l'équipe au profit des Spurs de San Antonio.

Quand Ujiri a froidement échangé DeMar DeRozan, alors l'étoile incontestée de l'équipe, aux Spurs pour Kawhi Leonard, alors blessé, en juillet dernier, les colonnes du temple ont vacillé chez les Raptors.

Mais, 10 mois plus tard, Ujiri est considéré comme un génie.

À la veille du premier match de l'histoire des Raptors en finale de la NBA, Ujiri est revenu sur la journée de l'échange, en juillet dernier. S'imaginait-il voir le temps lui donner autant raison ?

Quand [Kawhi Leonard] décide de s'impliquer défensivement, vous n'avez pas le temps de vous en rendre compte que nous sommes déjà repartis avec le ballon. Il trouve le moyen de changer l'allure des matchs.

NICK NURSE



« C'est complètement fou, mais quand vous assemblez une équipe, vous rêvez toujours au championnat, a dit Ujiri. C'était un changement difficile à effectuer, mais nous savions quel type de joueur nous obtenions. »



Lailier vedette des Raptors
Kawhi Leonard
FRANK GUNN LA PRESSE CANADIENNE

Mercredi, Ujiri a pris le temps de remercier deux personnes qui ne sont plus avec l'équipe. Questionné sur le travail de l'entraîneur Nick Nurse, Ujiri est revenu sur la besogne accomplie par l'ancien entraîneur Dwane Casey et DeRozan, avant de parler de l'entraîneur actuel.

« Il faut donner crédit à Dwane Casey, a dit Ujiri. Lui aussi nous a préparés à ce moment. Ce n'est pas quelque chose qui a commencé à se développer cette saison. [...] Je tiens à dire que Dwane Casey et DeMar DeRozan font partie des succès de l'équipe. Ils ont joué un rôle énorme dans le parcours de l'équipe. »

Incertitude estivale

L'état de santé de Leonard représentait un énorme point d'interrogation au moment de l'échange, alors qu'il avait été limité à neuf matchs au cours de la saison précédente en raison d'une blessure à une cuisse.

Afin d'éviter la catastrophe, les Raptors ont suivi un programme strict pendant la saison, ne le faisant jamais jouer deux fois de suite. Il a finalement disputé 60 matchs en saison régulière.

Leonard a tranquillement fait sa place dans le cœur des partisans des Raptors. Son visage se retrouve maintenant sur plusieurs murales à travers Toronto et les partisans espèrent le voir renouveler son contrat avec l'équipe.

Ujiri l'a qualifié de « joueur le plus complet de la NBA », une opinion partagée par Nurse.

« Je crois que c'est une fierté pour Kawhi d'être un joueur complet, a dit Nurse. Ça commence par cette volonté. Il a aussi l'intelligence. Il est athlétique. Il a de grandes mains et il les utilise pour voler le ballon. »

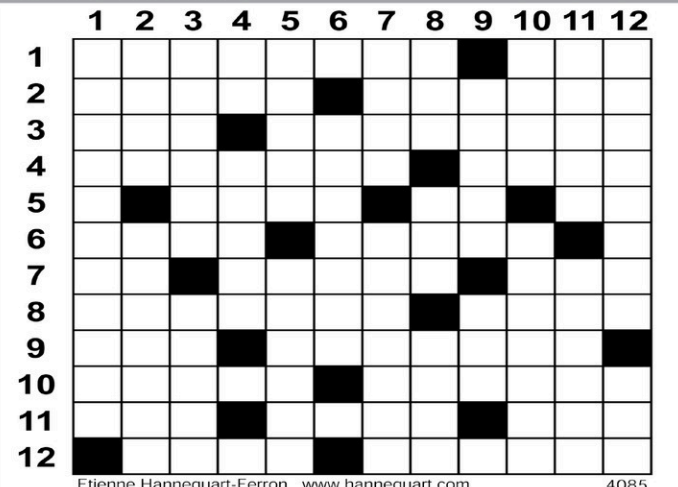
« Les points sont importants et les gros paniers, spectaculaires, mais quand il décide de s'impliquer défensivement, vous n'avez pas le temps de vous rendre compte que nous sommes déjà repartis avec le ballon. Il trouve le moyen de changer l'allure des matchs. »

Les statistiques de Leonard, joueur par excellence de la finale de la NBA en 2014, sont en hausse par rapport à la saison régulière, qu'il qualifie de 82 « matchs d'entraînement ». Il a un flair pour le dramatique, comme lors de son panier victorieux durant le match n° 7 de la demi-finale de l'Est face aux 76^{ers} de Philadelphie.

Nurse avait l'impression dès février que Leonard pouvait passer un autre niveau. « Je trouvais qu'il se retenait un peu ou, que, dès qu'il arrivait à 30 points, il ménageait un peu ses efforts, a dit Nurse. Je sentais qu'il pouvait passer à une autre vitesse. Puis il a dit quelque chose : que les premiers 82 matchs étaient seulement des entraînements. C'est là que j'ai compris qu'il était prêt à passer à un autre niveau. »

Les deux premiers matchs de la finale contre les Warriors de Golden State auront lieu jeudi et dimanche à Toronto. La série se poursuivra la semaine prochaine à Oakland.

MOTS CROISÉS



Etienne Hannequart-Ferron www.hannequart.com 4085

HORizontalement

- Prix littéraire - Individu.
- Compact - Ancêtre.
- Elle est parfois houleuse - Cri de canard.
- Plante potagère - Pilier d'encoignure.
- Direction - Prénom de Capone - Se dit au Mexique.
- Épaissir - Arbrisseau du genre viorne.
- Branché - Pas grosse - Salut romain.
- Ils roucoulent - Mèches rebelles.
- Conscience morale - Les dauphins en sont.
- Nettoyé - In vraisemblable.
- 6 mois après Noël - Pas habillées - Appel en morse.
- Marche au hasard - Moderne.

- Important orifice - Incommoder.
- Démonstratif - État conforme à la règle habituelle.
- Consécration d'acteur - Marque le début de la formation de la chaîne alpine.
- Commande.
- Attaque aérienne - Sorte de soutien-gorge.
- Sous un navire - Exprime un ennui - Partie d'une tasse.
- Décoré - Auteur italien.
- Particule élémentaire - Rude au toucher.
- Gratin - Hallucination.
- Fruits de l'aubépine - Orient.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
 1 PHÉNOMÉNALE
 2 HARAÏS POPOTIE
 3 ABEILLE TUER
 4 RI VOILLIER I
 5 ATRE REG DAN
 6 O EMUE NIER
 7 NOCES MOT EH
 8 CENTAUREE O
 9 TENTE TANTAM
 10 TILS RHIN AVE
 11 ALLEA ENTAMER
 12 NERVEUSE EUE

4084 SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

SUDOKU

par Fabien Savary

1	9							
			6		5			
5			1	8	7		6	
			7	3		6		
7	4				3			
	8		9			4		
			3	4	6			5
6	1		3		2			

Niveau de difficulté : DIFFICILE 4221

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

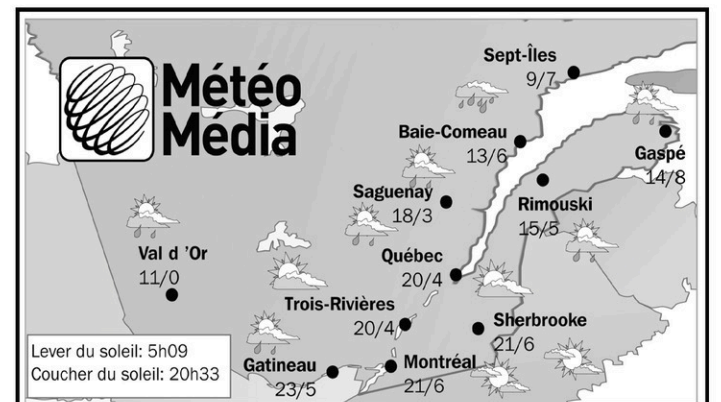
Solution du dernier numéro

4	5	1	6	8	2	9	7	3
9	6	2	4	3	7	5	1	8
8	7	3	9	5	1	2	6	4
1	4	5	3	7	8	6	9	2
3	9	8	5	2	6	7	4	1
6	2	7	1	9	4	8	3	5
5	3	6	8	1	9	4	2	7
7	8	4	2	6	3	1	5	9
2	1	9	7	4	5	3	8	6

4220

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté
 par notre expert Fabien Savary
 En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 25/10	Sol 22/12	Londres	Var 22/14	Var 23/14
Moncton	Var 19/9	Plu 18/5	Los Angeles	Sol 23/15	Sol 23/14
Saint-Jean	Sol 14/8	Ave 14/6	Mexico	Ave 29/16	Ave 27/15
Toronto	Var 22/9	Sol 18/10	New York	Ave 24/18	Var 24/15
Vancouver	Sol 21/13	Sol 20/12	Paris	Plu 21/12	Var 26/14
Winnipeg	Sol 30/12	Sol 18/7	Tokyo	Sol 24/20	Nua 24/18

Montréal
 Aujourd'hui 21
 Ce soir 6
 Demain 16/8
 Samedi 17/8
 Dimanche 17/8

Québec
 Aujourd'hui 20
 Ce soir 4
 Demain 15/7
 Samedi 15/7
 Dimanche 16/8

Gatineau
 Aujourd'hui 23
 Ce soir 5
 Demain 16/8
 Samedi 17/7
 Dimanche 17/6

Météo Média
 meteoedia.com/video
 IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU!
 DÉCOUVREZ-EN PLUS

B 6 | ÉCONOMIE

III GUERRE COMMERCIALE

Les Chinois répliquent à Trump

Pékin menace de réduire ses exportations de métaux vitaux pour l'industrie américaine

DAN MARTIN
À SHENZHEN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Les Chinois répliquent à Donald Trump : le géant des télécommunications Huawei a annoncé mercredi une saisie de la justice américaine contre l'administration, tandis que Pékin menace de réduire ses exportations de terres rares, des métaux vitaux pour l'industrie de l'oncle Sam.

La guerre commerciale s'est intensifiée depuis que Washington a augmenté début mai les droits de douane sur des produits chinois. Elle se double désormais d'une guerre technologique : le gouvernement Trump a interdit aux sociétés américaines de vendre des technologies à Huawei, numéro deux mondial des téléphones intelligents, mettant en péril l'approvisionnement crucial du Chinois en puces électroniques.

Exportations de terres rares

Face à Trump, les médias officiels des responsables politiques chinois agitent désormais la menace d'une réduction des exportations de terres rares vers les États-Unis — ce qui pourrait priver

Washington d'une ressource cruciale pour la haute technologie. Car la Chine assure plus de 90 % de la production mondiale de cet ensemble de 17 métaux, indispensables aux technologies de pointe et que l'on retrouve dans les téléphones intelligents, les écrans plasma, les véhicules électriques, mais aussi dans l'armement.

Interrogé pour savoir si les terres rares pourraient constituer une arme de rétorsion envers les États-Unis, un responsable de la puissante agence de planification économique a publié mardi soir un communiqué au ton menaçant. « Si quelqu'un veut utiliser des produits fabriqués à partir de nos exportations de terres rares pour freiner le développement de la Chine, alors je pense que [...] le peuple chinois sera mécontent », a-t-il mis en garde.

Ces déclarations font suite à la visite remarquée du président Xi Jinping dans une usine de traitement de terres rares la semaine dernière — ce qui avait déjà été interprété comme une menace tacite juste après les menaces des États-Unis contre Huawei. M. Xi avait fait valoir que « les terres rares sont une importante ressource stratégique ». « Ce n'est qu'en possession

La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine s'est intensifiée depuis que Washington a augmenté début mai les droits de douane sur des produits chinois.
AGENCE FRANCE-PRESSE



d'une technologie indépendante (que nous) pourrions rester invincibles », avait-il ajouté, semblant faire le lien avec l'affaire Huawei.

Les médias de Pékin enfonçaient le clou mercredi. « En lançant une guerre commerciale contre la Chine, les États-Unis courent le risque de perdre un approvisionnement en matériaux vitaux pour leur puissance technologique », relevait l'agence officielle Chine nouvelle. « Si les États-Unis tentent de bloquer le développement de la Chine, tôt ou tard elle se servira des terres rares comme d'une arme », avertissait le quotidien *Global Times*.

Hésitation

Des analystes estiment cependant que Pékin pourrait hésiter à utiliser le levier des minerais afin de ne pas accélérer la recherche de solutions de remplacement à ces matières premières. « Si la Chine décide de bloquer les exporta-

tions de terres rares vers les États-Unis, cela pourrait provoquer des conséquences compliquées, y compris des pertes pour la Chine elle-même », reconnaissait le *Global Times*, au ton souvent nationaliste. « La Chine sait toutefois très bien que ce sont les États-Unis qui en souffriront le plus ».

De son côté, Huawei, leader planétaire de la 5G, la cinquième génération de réseaux mobiles, attaque sur le terrain judiciaire : il a annoncé qu'il avait demandé à un tribunal américain d'annuler l'interdiction « tyrannique » faite l'an dernier aux agences fédérales d'acheter ses équipements. Mis à l'index par Washington qui le soupçonne d'espionnage potentiel au profit de Pékin, le groupe avait déjà déposé plainte en mars au Texas contre cette loi, jugeant que le Congrès des États-Unis n'avait jamais pu justifier les restrictions « anticonstitutionnelles » visant la compagnie.

III ANALYSE

Au-delà de la concentration Air Canada-Transat

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Depuis l'annonce des intentions d'Air Canada à l'endroit de Transat A.T. le 16 mai, pas un commentaire sur le sujet n'est formulé sans que le degré de concentration ne soit le thème central de la réflexion. Il y a pourtant plus d'un enjeu majeur, qui incite à ne pas écarter un scénario de surenchère impliquant Onex-WestJet.

On a rapidement ressenti le malaise d'Ottawa, où l'on a déjà dit souhaiter plus de concurrence dans le secteur aérien. En réaction à l'annonce inattendue d'Onex, se portant acquéreur de WestJet, le ministre fédéral des Transports, Marc Garneau, s'était contenté de dire qu'« on va examiner la question de l'intérêt public. Aussi, l'Office des transports du Canada doit examiner la question de la propriété étrangère. » Pour ajouter : « À première vue, je crois que cela semble dans les règles ». Sa réaction à l'entente exclusive de 30 jours conclue entre Air Canada et Transat a été plus approfondie. M. Garneau s'est d'abord senti obligé de rappeler que « notre gouvernement conti-

nue d'appuyer les droits des voyageurs canadiens à travers une meilleure qualité et offre de services ainsi que des plus bas prix ». Pour enchaîner que « ce genre de transaction dépend de plusieurs conditions, telles que l'approbation de la Cour et des actionnaires ainsi que l'obtention de certaines approbations réglementaires, dont celle au titre de la Loi sur les transports au Canada [...] Il est probable qu'il s'agira d'une transaction devant faire l'objet d'un avis conformément à la Loi sur la concurrence. Dans ce cas, le ministre des Transports détermine si une évaluation de l'intérêt public est justifiée. Toutes les informations présentées par les parties impliquées seront évaluées par Transport Canada. »

Parts de marché

On le sait. En additionnant les données de Transat publiées lors d'une présentation aux investisseurs, Air Canada-Transat représenterait 46 % du marché entre le Canada et les destinations soleil, 63 % de la capacité offerte sur l'Europe. Si l'état de la concurrence sur le Sud n'inquiète pas avec la présence des Sunwing (27 % du marché) et WestJet

En Bourse, les investisseurs accordent peu de foi à tout cela, avec une action de Transat campant sous les 12 \$ depuis la manifestation d'Air Canada

(22 %), le degré de concentration sur le marché transatlantique a de quoi faire sourcilier. Le Bureau de la concurrence devra s'y attarder en procédant à la pièce, selon les destinations, et forcer le tandem à délaisser de la capacité et à céder certains créneaux ou droits à la concurrence canadienne. Avec toute cette duplication venue d'un face à face Rouge-Transat plutôt musclé, l'exercice pourrait être douloureux et favoriser un déploiement plus rapide de WestJet vers l'Europe, lui qui ne compte pour l'instant que pour 6 % des capacités sur ce marché. S'il est vrai que l'offre amicale surprise d'Onex pour l'achat du transporteur de Calgary explique la soudaine manifestation d'intérêt d'Air Canada, l'effet défensif recherché en serait ainsi dilué.

Car, dans l'esprit de plus d'un observateur, en payant le gros prix, soit 3,5 milliards (5 milliards incluant la dette), le fonds d'investissement privé ne mise pas que sur la croissance organique. Un rapprochement avec Transat apporterait la complémentarité à un WestJet désireux d'étendre sa portée canadienne et couvrir l'Europe. WestJet obtiendrait un accès aux droits, aux

créneaux et aux emplacements aéroportuaires lui permettant de devancer de plusieurs années son renforcement européen souhaité, sous le partenariat avec l'alliance Oneworld.

Dans la liste des considérations stratégiques, la sensible et combien importante question du siège social montréalais demeure prioritaire. Une inquiétude pour l'heure écartée dans le scénario Air Canada-Transat, mais qu'une prochaine récession ou un choc majeur sur les coûts viendrait raviver tellement le dédoublement est palpable avec le voyageur Vacances Air Canada et sa composante aérienne Rouge. Pour sa part, Onex aura à prouver le sérieux de son engagement. L'investisseur voudra toutefois optimiser la synergie découlant de la complémentarité, souligner l'hétérogénéité des deux flottes, protéger le puissant actif que représentent l'enracinement de Transat dans son principal bassin de clients et son expertise dans le voyage d'agrément. Et, ici, le Fonds de solidarité, avec sa participation de 11,6 % dans Transat, sera un incontournable, d'autant qu'Onex souhaiterait retirer le voyageur québécois de la cote de la Bourse.

Quant au choc des cultures, un passage dans le giron d'Air Canada menacerait potentiellement les droits et avantages liés à l'ancienneté du personnel de Transat. Pour WestJet, il a été rappelé les origines d'un transporteur qui a vu le jour dans le segment à bas prix, qui s'est doté d'un mécanisme de partage des profits puis d'un régime d'actionariat aux employés.

Mais, en Bourse, les investisseurs accordent peu de foi à tout cela, avec une action de Transat campant sous les 12 \$ depuis la manifestation d'Air Canada.

CONCOURS

« GRAND PRIX DE RÊVE DANS LE VIEUX-MONTRÉAL »

Le Devoir et Formula 1 Grand Prix du Canada, en collaboration avec la Société de développement commercial du Vieux-Montréal, vous invitent à

DÉCOUVRIR LES CHARMES DE LA MÉTROPOLE !

À GAGNER

UNE PAIRE DE BILLETS

dans la tribune Lance Stroll pour les trois journées du Grand Prix, les 7, 8 et 9 juin prochain

1000 \$ À DÉPENSER DANS LE VIEUX-MONTRÉAL !

Recevez jusqu'à 4 cartes-cadeaux (pour un montant totalisant 1000 \$) provenant des établissements de votre choix*

*Voyez l'ensemble des établissements au vieuxmontreal.ca

POUR PARTICIPER, RENDEZ-VOUS AU www.ledevoir.com/concours-grandprix

Le concours se termine à 23 h 59, dimanche le 2 juin 2019.

LEDEVOIR

VIEUX-MONTRÉAL
SDCFORMULA 1 PIRELLI
GRAND PRIX DU CANADA
07-08-09 JUIN

EN BREF



Le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz
SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

La Banque du Canada ne bouge pas

OTTAWA — La Banque du Canada a laissé son taux d'intérêt directeur inchangé, mercredi, alors qu'elle opposait les signes plus nombreux d'une reprise de l'économie nationale aux risques croissants de conflits commerciaux internationaux. La banque centrale a maintenu son taux à 1,75 %, et son gouverneur, Stephen Poloz, ne semblait pas pressé d'agir. « Dans l'ensemble, les données récentes ont renforcé le point de vue du conseil de direction selon lequel le ralentissement survenu à la fin de 2018 et au début de 2019 était temporaire ». Toutefois, l'économie fait également face à des risques commerciaux croissants à la suite de l'escalade des conflits internationaux et des restrictions imposées par la Chine aux produits canadiens.

La Presse canadienne

Canadian Natural achète l'actif canadien de Devon

CALGARY — Canadian Natural Resources a annoncé mercredi avoir signé un accord en vue d'acquiescer les activités canadiennes de Devon Energy pour 3,8 milliards. Les actifs visés comprennent la production thermique de sables bitumineux in situ et les activités conventionnelles de pétrole brut lourde situées à proximité des actifs existants de Canadian Natural. La production des actifs compris dans la transaction s'élève à 128 300 barils par jour. Devon a mis son actif canadien en vente en février, après que de nombreuses autres sociétés étrangères eurent réduit leur participation dans les sables bitumineux ces dernières années. La transaction devrait être finalisée le 27 juin.

La Presse canadienne

Morningstar achète l'agence de notation DBRS

TORONTO — Morningstar a annoncé mercredi avoir signé un contrat en vue d'acquiescer l'agence de notation torontoise DBRS pour 669 millions de dollars US. La société américaine a affirmé que le regroupement de DBRS, avec les activités américaines de Morningstar Credit Ratings, élargirait la couverture de sa classe d'actifs mondiale. Morningstar a précisé que DBRS, anciennement connue sous le nom de Dominion Bond Rating Service, continuerait à être dirigée par son équipe de direction actuelle. La transaction devrait être conclue au troisième trimestre de cette année. DBRS emploie plus de 500 personnes sur sept sites répartis dans le monde. Fondée en 1976, elle a été acquise par le groupe Carlyle et Warburg Pincus en 2015.

La Presse canadienne

Hausse des profits limitée par les mises à pied chez BMO

ARMINA LIGAYA
À TORONTO
LA PRESSE CANADIENNE

La solide contribution des activités américaines de la Banque de Montréal au deuxième trimestre a été plombée par des indemnités de licenciement, une décision qui, selon le prêteur, devrait générer des économies de millions de dollars à long terme.

La quatrième banque en importance au Canada a tiré parti au deuxième trimestre de la croissance aux États-Unis et chez elle, ainsi que de la gestion de patrimoine, mais BMO Marchés des capitaux a enregistré une baisse de ses bénéfices trimestriels en raison d'une charge non récurrente de 120 millions avant impôts liée aux indemnités de départ.

« Nous sommes satisfaits de notre performance. Nous avons paré aux coûts des indemnités de licenciement avec une solide performance opérationnelle dans l'ensemble de nos activités », a souligné mercredi le chef de la direction de la Banque de Montréal, Darryl White.

La Banque a affiché mercredi un bénéfice de près de 1,5 milliard pour le trimestre terminé le 30 avril, en hausse de 20 % par rapport à la même période l'an dernier. Son bénéfice trimestriel ajusté s'est toutefois établi à 1,52 milliard, en hausse de 4 % par rapport à l'année précédente. Sur une base ajustée, la Banque de Montréal a réalisé un bénéfice par action de 2,30 \$, en hausse de 5 % par rapport à celui de 2,20 \$ à la même période de l'année précédente. Le prêteur établi à Toronto a aussi annoncé une hausse de 3 ¢ par action de son dividende trimestriel, qui passera ainsi à 1,03 \$ par action.

Indemnités de licenciement

Le principal motif invoqué par la Banque de Montréal pour justifier les indemnités de licenciement était « d'aligner nos ressources sur le contexte actuel des marchés », a expliqué aux analystes Dan Barclay, le responsable des marchés financiers de la Banque, aux analystes. La Banque de Montréal s'est engagée à générer un fort effet de levier opérationnel, et cette initiative faisait partie de son programme visant à y parvenir, a ajouté M. Barclay. « Nous prévoyons que cela contribuera immédiatement au résultat net, avec une économie de 40 millions attendue cette année et un revenu annualisé de 80 millions l'année prochaine. »

Le total des provisions pour pertes sur créances s'est élevé à 176 millions, en légère hausse par rapport à celui de 160 millions de l'année précédente. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 de la Banque, une mesure clé de la santé financière d'un prêteur, s'est élevé à 11,3 % en date du 30 avril. Ce ratio avait été de 11,4 % au trimestre précédent, mais il est inchangé par rapport au même trimestre de l'an dernier.

1,5 milliard

C'est le bénéfice de la Banque de Montréal pour le trimestre terminé le 30 avril, en hausse de 20 % par rapport à la même période l'an dernier.



Les énergies éolienne terrestre et solaire photovoltaïque pourraient bientôt offrir une électricité moins chère que toute autre option basée sur les combustibles fossiles.

GERARD JULIEN AGENCE FRANCE-PRESSE

III ÉNERGIE RENOUVELABLE

La chute des coûts se poursuit en 2018

Dans le cas des installations solaires à concentration, la baisse s'est établie à 26 %

FRANÇOIS DESJARDINS
LE DEVOIR

Le coût de l'électricité provenant de l'énergie solaire à concentration (avec des miroirs, notamment) a diminué de 26 % en 2018, plus que toute autre source, selon le plus récent bilan annuel de l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (IRENA).

De manière générale, a fait remarquer l'organisme, les différentes sources d'énergie renouvelable ont connu des baisses de coût records. La chute a été de

14 % pour la bioénergie, de 13 % pour les panneaux solaires et l'éolien terrestre, et de 12 % pour l'hydroélectricité.

« Les énergies éolienne terrestre et solaire photovoltaïque offriront bientôt une électricité moins chère que toute autre option basée sur les combustibles fossiles, sans soutien financier », a écrit l'IRENA.

Selon l'organisme, dont la base de données regroupe « plus des trois quarts de l'énergie éolienne terrestre et des quatre cinquièmes de la capacité des projets d'énergie solaire photovol-

taïque à l'échelle industrielle » qui seront mis en service en 2020, elles « présentent un coût inférieur à toute nouvelle option de centrale à charbon, à pétrole ou à gaz ».

Aux yeux de l'IRENA, le « coût moyen pondéré » de l'énergie éolienne terrestre serait de 4,5 ¢US par kWh en moyenne dans le monde en 2020, comparativement à 4,8 ¢US pour les panneaux solaires. Dans le cas des panneaux solaires, de manière générale, les modules ont vu leurs prix chuter de 90 % depuis 2009, une baisse très rapide ayant été observée de 2010 à 2013.

Au Québec

La popularité des panneaux photovoltaïques, non seulement dans les grands projets mais aussi chez les particuliers, a récemment incité Hydro-Québec à mettre en œuvre un projet de 36 000 panneaux sur deux sites en Montérégie. L'ensemble des installations devrait avoir une puissance de 10 MW, soit un niveau suffisant pour alimenter 600 ménages. La société d'État veut déterminer l'intégration de cette technologie avec son propre réseau, avait affirmé le président d'Hydro-Québec Production, David Murray, à La Presse canadienne en février.

Par ailleurs, l'IRENA estime que la moitié de la demande totale en énergie sera liée à l'électricité en 2050, par rapport à moins de 20 % à l'heure actuelle, et ce, en raison de l'émergence continue des sources renouvelables dont le coût ne cesse de baisser.

Ces informations surviennent deux mois après un rapport de l'Agence internationale de l'énergie dépeignant le rôle que continuent de jouer les énergies provenant d'hydrocarbures. En 2018, les émissions de gaz à effet de serre liées à la production d'énergie ont augmenté de 1,7 %, notamment à cause des centrales au charbon.

Cela dit, la demande générale en énergie a crû de 2,3 % en 2018, la cadence la plus forte en dix ans. « Le gaz naturel s'est imposé comme l'énergie de choix, affichant les gains les plus forts, de sorte qu'il a représenté 45 % de la hausse de consommation en énergie. La croissance de la demande a été particulièrement forte aux États-Unis et en Chine. »

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
AVIS est donné que, à la suite du décès de Gisèle LACOURSE, en son vivant résidant au 1231, rue Dr. Olivier-M. Gendron, Berthierville, province de Québec, J0K 1A0, survenu le 29 septembre 2018 à Berthierville, un inventaire des biens de la défunte a été fait ce jour par la liquidatrice, Lynda Rousseau, devant Me Marianne de Bellefeuille, notaire, conformément à la Loi.
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'Étude de Me Marianne de Bellefeuille, notaire, au 161A, L'Ange-Gardien, L'Assomption, Québec, J5W 1R3.
Donné ce 24 mai 2019 à Ste-Geneviève-de-Berthier par Lynda Rousseau, liquidatrice.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Appel d'offres
Montréal
Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement
Catégorie : Biens et services généraux
Appel d'offres : 19-17588
Préachat-Feux de circulation à DEL, montages, têtes de feux, systèmes de caméras motorisées, boutons piétons, caissons de services, coffrets de branchement et de télécommunication, piédestal en aluminium, bollards, étiquettes, etc. – 24 mois
L'ouverture des soumissions prévue pour le jeudi 30 mai 2019, est reportée au jeudi 6 juin 2019, à 13 h 30, dans l'édifice Lucien-Saulnier, situé au 155 rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec), H2Y 1B5.
Fait à Montréal, le 30 mai 2019
Le greffier de la Ville, Yves Saindon, avocat

HEURES DE TOMBÉE
Avis légaux et appels d'offres
Les réservations doivent être faites avant 16 h pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi : Réservations avant 11 h le vendredi
Publications du mardi : Réservations avant 16 h le vendredi
POUR NOUS JOINDRE
avisdev@ledevoir.com
Tél. : 514-985-3344 // Fax : 514-985-3340
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (articles 136 et 137 C.p.c.)
Avis est donné à : nom et dernière adresse connue Numéro de dossier
YATTOU PAMELO: 9204 LAJEUNESSE, MONTREAL, QC H2M 1S2 500-32-158816-183
DONNADIEU LAURENT: 2572 DANIEL-JOHNSON # 201, LAVAL, QC H7T 2R3 500-32-159707-191
LA FRANCE CATHERINE: 11-675, NOTRE-DAME, REPENTIGNY, QC J6A 2W5 500-32-159707-191
GRACELYN FAUSTINO: 575 MARCEL-LAURIN # 308, MONTREAL, QC H4M 2M1 500-32-159757-196
ALONSO OCTAVIO FLORES: 10725 CLARK # 201, MONTREAL, QC H3L 2S8 500-32-159781-196
A LABRI (NEQ:1172068844): 1255 ST-ELZEAR OUEST, LAVAL, QC H7M 1E8 500-32-159797-192
MECO ELYSSA: 677 STE CATHERINE OUEST, MONTREAL, QC H3B 5K4 500-32-159827-197
JOSEE HOTTE ES QUAL TUTEUR DE MARC-ANTOINE BEAUDRY: 8710 RUE PERRA, MONTREAL, QC H1E 5M8 500-32-705186-189
SYLVAIN BEAUDRY ES QUAL TUT DE MARC-A. BEAUDRY: 8710 RUE PERRA MONTREAL, QC H1E 5M8 500-32-705186-189
CONSTRUCTION VERA NADIAMONA INC.: 301-10435 BOULEVARD GOUIN OUEST, MONTREAL, QC H8Y 1W8 500-32-705877-183
9326-5304 QUEBEC INC. (BAM WOOD): 2454 112E AVENUE, SAINT-ANICET, QC, J0S 1M0 500-32-706282-185
COUTO FILOMENA: 6784 CROIS VERDON, LAVAL, QC H7L 4P9 500-32-706962-182
LILA RASHIDA: 2207 RUE MARYSE-BASTIE, MONTREAL, QC H4R 3C5 500-32-707256-188
BENHAMOU MELODY: 866 CHEMIN DU BORD DE L'EAU, LAVAL, QC H7Y 1A1 500-32-707556-181
DESMARTEAU JONATHAN: 317 AVENUE LELIEVRE, MONTREAL-EST, QC H1B 5E9 500-32-707959-195
METCALFE SIMON: 317 AVENUE LELIEVRE, MONTREAL-EST, QC, H1B 5E9 500-32-707959-195
A.B REMORQUAGE: 12041 PERE-DE-FOUCAULD, MONTREAL, QC H1G 4R7 500-32-708021-193
LIRETTE-COUTURE MARIE-JOSEE: 1522 RUE DE HAUTERIVE, QUEBEC, QC G3J 1J1 500-32-708032-190
CHARRADA YOSR: 202-6935 CHAMPCHVIER, MONTREAL-EST, QC H1J 2T1 500-32-708078-193
BARBOSA PEDRO: 7-4745 QUEEN MARY, MONTREAL, QC H3W 1W3 500-32-708181-195
DUCHESS PATRICK: 1037 RUE ALAIN A, BLAINVILLE, QC J7C 3E5 500-32-708222-197
INTERSECTION28: 11670 54E AVENUE, MONTREAL, QC H1E 2J3 500-32-708312-196
AZOTH DEFENSE GLOBAL HUMANITAIRE: 2201 DESMARTEAU, MONTREAL, QC, H1L 4M7 500-32-708403-193
GARAGE SAMOS: 10365 GOUIN OUEST, MONTREAL, QC H8Y 1S1 500-32-708445-194
PREVALY JUNIOR MICHEL: 41662-255 SHANNON, MONTREAL, QC H3C 2J2 500-32-708450-194
DUVAL PATRICE: 2673 DES FLORALIES, VAUDREUIL-DORION, QC J7V 9A3 500-32-708506-193
de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district Montréal situé au 1 Notre-Dame Est # 1.04, Montréal, QC H2Y 1B6 dans les 30 ou autre nombre de jours indiqué dans l'ordonnance jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.
Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis des options qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.
Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 28 mai 2019 par le greffier dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.
Il peut être consulté à la présente adresse pendant une période d'au moins 60 jours à compter de sa publication.
Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.
Montréal, le 28 mai 2019
Tsui-Lan Chang, Greffière-adjointe de la Cour du Québec

III JUSTICE

SNC-Lavalin devra subir un procès criminel pour fraude et corruption

La firme d'ingénierie québécoise a l'intention de plaider non coupable aux deux chefs d'accusation

AMÉLI PINEDA
LE DEVOIR

Après avoir multiplié les démarches pour s'éviter de faire face à la justice, SNC-Lavalin devra subir un procès criminel pour corruption d'agents publics étrangers et fraude en Libye, a tranché mercredi un juge. Le géant québécois de l'ingénierie a rapidement annoncé qu'il plaidera non coupable puisqu'il entend être acquitté.

Au terme de l'enquête préliminaire, dont une ordonnance de non-publication empêche les médias de rapporter la preuve qui y a été présentée, le juge Claude Leblond de la Cour du Québec a déterminé que la preuve est suffisante pour justifier la tenue d'un procès contre les entités Groupe SNC-Lavalin inc., SNC-Lavalin International inc. et SNC-Lavalin Construction inc.

La firme fait face à deux accusations dans ce dossier, soit corruption d'agents publics étrangers et fraude de 2001 à 2011. Selon les accusations portées par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en 2015, la firme aurait versé une somme de près de 48 millions à des agents libyens dans le but d'influencer les décisions de leur gouvernement dirigé à l'époque par Mouammar Kadhafi.

Même s'il contestait cette mise en accusation, SNC-Lavalin n'a pas été surpris du jugement. « Compte tenu du seuil que devait atteindre la partie poursuivante au stade de l'enquête préliminaire, ce résultat était attendu », a déclaré par voie de communiqué Neil Bruce, président et chef de la direction du groupe SNC-Lavalin.

« Non coupable »

SNC-Lavalin reviendra au palais de justice de Montréal le 7 juin prochain, date à laquelle le groupe indiquera s'il préfère un procès devant jury ou devant juge seul.

La multinationale ne nie pas le bien-fondé des accusations, même si elle plaidera non coupable. « Ces accusations portent sur des actes répréhensibles allégués qui ont été commis il y a entre 7 et 20 ans par certains anciens employés qui ont quitté l'entreprise depuis longtemps. Et nous poursuivons ceux qui ont commis les actes répréhensibles », a souligné M. Bruce.

Or une mise en accusation n'est pas « prescriptive », rappelle Jennifer Quaid, spécialiste du droit pénal des entreprises. « Affirmer qu'un ménage a été fait au sein de l'entreprise n'a aucune valeur sur le plan juridique », indique M^{me} Quaid. Selon elle, l'argumentaire avancé par la firme d'ingénierie s'inscrit davantage dans celui qu'elle a sans doute présenté pour tenter d'obtenir un accord de poursuite suspendue. « S'il suffisait de dire qu'on a mis à la porte toutes les personnes ayant commis un acte ré-

SNC-Lavalin est accusée d'avoir versé près de 48 millions à des agents libyens dans le but d'influencer les décisions de leur gouvernement dirigé à l'époque par Mouammar Kadhafi.

JACQUES NEAU
LE DEVOIR



préhensible, il n'y aurait jamais de procès en matière de fraude et de corruption », note M^{me} Quaid.

Éviter les pertes d'emploi

Dans les derniers mois, SNC-Lavalin avait réclamé la possibilité d'obtenir un accord de poursuite suspendue, afin de s'éviter un procès.

C'est qu'une condamnation au criminel entraînerait pour SNC-Lavalin une interdiction de contrats gouvernementaux au Canada pendant dix ans, cinq au Québec. Ce qui fait craindre à l'entreprise — et aux gouvernements fédéral et provincial — des pertes d'emploi parmi les 9000 employés au pays.

SNC-Lavalin espérait donc pouvoir bénéficier de cette nouvelle disposition du droit canadien qui permet de suspendre les poursuites contre une entreprise en échange d'une reconnaissance de torts et le paiement d'une pénalité. Or cet accord n'a pas été consenti à SNC-Lavalin.

Cette affaire a plutôt plongé le gouvernement fédéral dans la tourmente, alors que l'ancienne procureure générale, Jody Wilson-Raybould, a allégué que le premier ministre Justin Trudeau et son entourage avaient exercé des pressions « inappropriées » pour qu'elle intervienne afin que le géant québécois ne fasse pas l'objet de poursuites criminelles.

Mercredi, M. Trudeau a refusé d'indiquer si un accord de poursuite suspendue était toujours sur la table. « On respecte le processus judiciaire et on va regarder ce qui se passe et comment ça

se déroule », s'est-il limité à dire.

Le ministre de l'Infrastructure, François-Philippe Champagne, n'a quant à lui pas caché qu'il espère que ce fleuron de l'industrie de la construction pourra survivre à ses démêlés judiciaires.

« On a 187 millions de dollars de projets [d'infrastructures] qui s'en viennent. On a besoin évidemment de champions. Il y a seulement quelques compagnies au Canada qui peuvent être capables de faire des projets de l'envergure de plusieurs milliards », a-t-il fait valoir, en citant les capacités de SNC. « SNC-Lavalin, c'est la plus grande compagnie d'ingénierie de construction au Canada. On a besoin de compétition. On a besoin, dans l'intérêt public, d'avoir des compagnies qui sont capables de faire ces projets-là. »

Possible accord

Tant et aussi longtemps qu'un verdict ne sera pas rendu, il n'est pas exclu que le ministre de la Justice et procureur général, David Lametti, puisse offrir un accord à SNC.

Celui-ci s'est refusé à tout commentaire, expliquant qu'il y avait maintenant deux procédures judiciaires devant les tribunaux et que son rôle de procureur général lui imposait un devoir de réserve.

À Québec, le premier ministre François Legault est demeuré prudent. « Je vais prendre connaissance du dossier », s'est-il borné à dire.

Pour le ministre de l'Économie du Québec, Pierre Fitzgibbon, le mal est déjà fait sur le plan de la réputation de

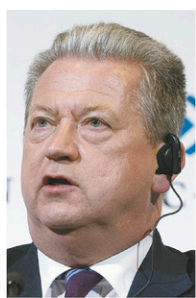
la firme de génie à l'international. Il se garde cependant de critiquer l'attitude d'Ottawa. « Il est trop tard. Le fédéral a pris position. *A posteriori*, on ne peut rien faire... malheureusement », a-t-il dit.

Avec Mylène Crête, Hélène Buzzetti,
Marie Vastel et La Presse canadienne

Nouveau recul en Bourse

Déjà en baisse à l'ouverture des marchés, avant même que le juge Claude Leblond donne le feu vert à un procès criminel, l'action de SNC-Lavalin a de nouveau cédé du terrain par la suite, en route vers une perte de 3,2 % à 24,17 \$. Le cours du titre est sous pression depuis des mois, résultat découlant du spectre d'un procès, de l'émergence de problèmes de fonctionnement et de l'effet des tensions diplomatiques entre le Canada et l'Arabie saoudite sur ses perspectives d'affaires dans ce pays. Depuis un an, il a perdu 55 % de sa valeur. En février, l'entreprise a d'ailleurs réduit son dividende pour la première fois en 27 ans, un geste qui lui permettra d'économiser de l'argent.

François Desjardins



Le président et chef de la direction du groupe SNC-Lavalin, Neil Bruce.

CALQ
Conseil des arts et des lettres du Québec

BANQ
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

PRÉSENTENT

ENTRÉE GRATUITE

ENTRETIEN AVEC

RODNEY SAINT-ÉLOI

ANIMÉ PAR LOUISE DUPRÉ

SAMEDI 1^{ER} JUIN — 19 H — GRANDE BIBLIOTHÈQUE
475 BOUL. DE MAISONNEUVE EST

25 ANS
DU CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

CRÉDIT: PASCAL RIMONT

LEDEVOIR

Québec